



## LES FINANCES DE BOISEMONT : ANALYSES CITOYENNES

Les années du mandat municipal en cours ont permis, à différents moments, de réaliser des analyses sur les finances du village. Avec deux perspectives :

- **Quelle est la performance financière du village ?** Un outil citoyen, l'Argus des Communes, répond à cette question en comparant les communes d'une même classe de taille. L'Argus reprend des analyses faites par Bercy, avec les mêmes critères, mais le rend accessible à tous les citoyens. Pour Boisemont la réponse a été, année après année : une commune dépensière par rapport aux communes de même taille, avec parfois une dette bien lourde, mais une fiscalité maîtrisée.

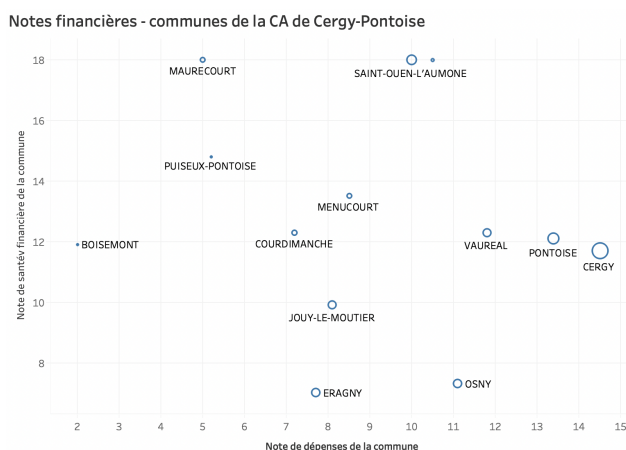
- **Que produisent les dépenses de fonctionnement du village ? Sont-elles efficaces ?** À ces questions, toutes naturelles, presque aucune commune de France ne répond clairement, spontanément. Et Boisemont, hélas, n'échappe pas à la règle. Pour répondre, deux étapes sont nécessaires : (i) allouer les coûts aux services rendus, puis calculer les coûts par unité d'œuvre (le nombre d'élèves pour l'école, les surfaces pour les espaces verts, le nombre de locations pour le château) puis (ii) chercher ces mêmes ratios dans d'autres communes. Face à l'absence d'analyses municipales, nous avons fait cet exercice au cours du mandat. Vous en retrouverez les résultats ci-dessous ; nous proposerons de le pérenniser/ systématiser.

### Cuvée 2021 de l'Argus des communes : dérapage à Boisemont (Mar 23)

L'Argus des communes, c'est un système de notation financière des communes, établi par l'association des Contribuables Associés, publié chaque année avec les derniers chiffres publiés par le ministère des finances. Cette année, avec les chiffres de 2021, l'Argus donne 2 notes aux communes :

- une note de dépenses de fonctionnement : qui compare la commune aux autres communes de France de même taille, et lui donne 2 / 18 sur 20 si la commune est parmi les 10% les plus/ les moins dépensières de France (en € par habitant)
- une note de santé financière, construite sur les mêmes principes, qui combine la situation d'autofinancement (la commune a-t-elle les moyens de financer elle-même ses investissements ?), d'endettement, de coûts fixes (salaires et charges + service de la dette) et pression fiscale.

Voici ci-dessous la situation de l'agglomération de Cergy Pontoise en 2021 :



Boisemont, hélas, a 2/20 en dépenses, avec des dépenses par habitant de 784 €/ habitant, quand la médiane de sa classe de taille est de 545 €/ habitant. Le détail des notes de santé est de 13 en autofinancement, 14 en endettement, 8 en coûts fixes et 9 en pression fiscale. Un conseil évident a priori : faire des économies ! Mais il peut y avoir de bonnes raisons expliquant en partie cet état de fait (le succès de l'école ?). Pour mieux comprendre, demande a été faite du détail des dépenses à la mairie. Comme souvent, elle traîne et va encore obliger la CADA à la condamner pour obstruction d'accès aux documents publics. Nous vous tiendrons au courant du résultat des analyses mais, décidément, on ne se refait pas !

### Un pognon de dingue ? Que produit l'argent dépensé à Boisemont ? (Dec 21)

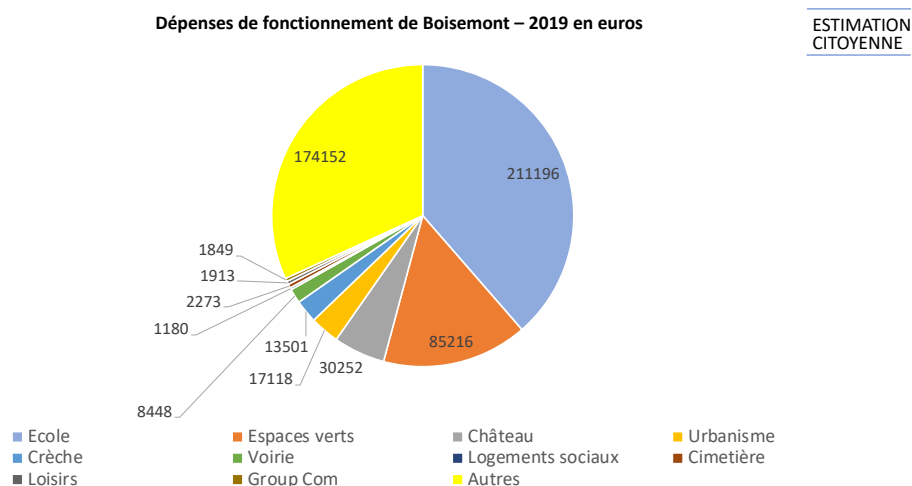
Depuis des années, au classement de l'Argus des communes de Contribuables Associés, Boisemont obtient une note de 5 à 7 sur 20, indiquant qu'elle est plus dépensière que la majorité des communes Françaises de sa taille. Depuis des années, alertée sur cette performance médiocre, la marie nous répond « mais on ne dépense rien ! ». Et, depuis des



années, nous l'invitons à examiner ses comptes en détaillant le coût par service rendu, et à aller voir des communes moins dépensières du Val d'Oise, dont nous lui fournissons la liste. Qui sait pourquoi cet exercice pas très complexe n'a apparemment jamais été fait, et en tout cas exposé. Alors cette année, nous l'avons fait, sur la base des comptes de 2019, pour répondre à la question : quels services publics rend-on à Boisemont avec l'argent dépensé ?

Tout d'abord quelques chiffres clés : en 2019 la commune (768 habitants), a dépensé 547 k€ en fonctionnement (684 € par habitant). La médiane des communes de sa taille dépense 530 €/habitant, donc Boisemont est en « excès » de 29 %. Ces dépenses se répartissent sur divers services publics, de la façon illustrée ci-dessous.

#### 60% DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PORTÉES PAR L'ÉCOLE, LES ESPACES VERTS ET LE CHÂTEAU



L'école consomme donc près de la moitié des ressources de fonctionnement du village, et les espaces verts sont le second poste, suivis... Du château ! Le poste « autres » contient notamment 74 k€ de salaires et charges, correspondant au temps de personnel non affectable aux services publics spécifiquement identifiés dans le diagramme.

L'étape suivante de l'analyse consiste à rapporter les dépenses par service aux « unités d'oeuvre » :

- Pour l'école, 103 enfants (dont 100 Boisemontais, et 75 demi-pensionnaires), soit une dépense de 2050 € par enfant par an (et plus à venir pour les « études surveillées »). Deux faits majeurs à noter ici : avec un rapport enfants de 4 à 10 ans/ population totale de 13% Boisemont est 20% au-dessus de la moyenne nationale. Donc un surcoût jeunesse apparemment inévitable, qui pourrait expliquer une part de la surdépense globale. Mais le montant par enfant, pour lequel nous n'avons hélas pas de comparaison directe, semble très élevé par rapport aux dépenses par enfant des départements pour les collèges, ou des régions pour les lycées.

- Espaces verts : avec 24942 m<sup>2</sup> d'espaces verts entretenus, la dépense est donc de 3,4 €/m<sup>2</sup>/an. Cela semble vraiment élevé. L'entretien n'est-il pas trop fréquent ?

- Le château : 30,2 k€ de dépenses, auxquels il faudrait ajouter le remboursement de l'emprunt, face à 9,4 k€ de recettes en 2019 pour une dizaine d'événements. Et ce bilan médiocre dure depuis 20 ans ! Nous le disons depuis longtemps ; que somme- nous venus faire dans cette galère, alors qu'un particulier voulait acheter le bien ? Maintenant, certainement, la mairie expliquera que des contrats et engagements divers empêchent de le vendre. Et la disposition des pièces le rend peu attractif, tel quel, pour un nouvel acheteur. Alors reste l'option d'y héberger l'école agrandie que la mairie appelle de ses vœux. Même avec des dépenses d'adaptation à ce nouvel usage, le bilan financier devrait facilement être positif.

Voilà, un exercice inédit que la mairie n'a pas souhaité réaliser avec nous, malgré nos multiples invitations (toujours valides) à une intelligence partagée... Un exercice que nous aimerions voir à l'œuvre tous les ans, dans toutes les communes. Nous avons plusieurs fois proposé à l'Assemblée nationale sous le nom du projet de loi « qui veut gagner des milliards ? ». Même résonance qu'à la mairie, aucun retour, aucun écho. Quelqu'un s'occupe-t-il de vraiment gérer l'argent public ?